

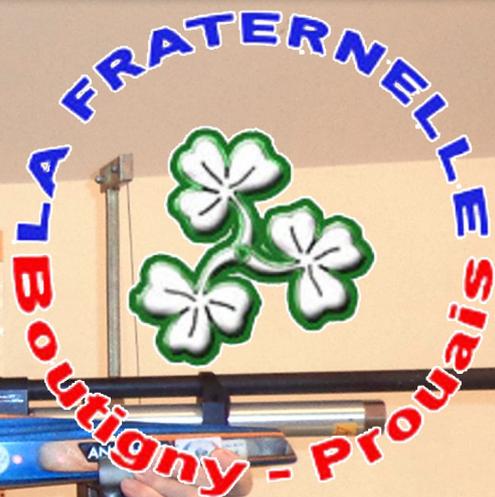
ENTRENOUS



www.boutignyprouais.fr

ALLEMANT ■ BEAUCHÊNE ■ BEAUTERNE ■ BOUCHEMONT ■ BUCHELET ■ CLOCHES ■ DANNEMARIE
■ LE BOIS DES PRES ■ LES JONCS ■ LE MESNIL ■ LA MUSSE ■ ROSAY ■ SAINT-PROJET ■ SAUSSAY ■

La Fraternelle a eu 110 ans !!!



Boutigny-Prouais

BULLETIN MUNICIPAL

N°98 - Mars 2018

Vie municipale



Directeur de la publication :

Mireille Eloy
Maire de Boutigny-Prouais

Responsable de la rédaction :

Jean-Bernard Bessard

Relecture

Agnès Ventura

Maquette et Impression

Johnathann Godard
Photos libres de droit
Tout droit de reproduction réservé.

MAIRIE

Adresse

4 rue du rosaire
28410 BOUTIGNY - PROUAIS
Tél : 02.37.43.00.43
Fax : 02.37.65.11.81

Courriel :

boutigny.prouais@wanadoo.fr

Site Web :

www.boutignyprouais.fr

Facebook

Mairie de Boutigny-Prouais_page

Secrétariat ouvert au public

Horaires d'ouverture de
la Mairie de BOUTIGNY - PROUAIS :

Lundi	14h30 - 17h30
Mardi	14h30 - 17h30
Mercredi	14h30 - 17h30
Judi	14h30 - 17h30
Vendredi	14h30 - 17h30
Samedi	09h00 - 12h00

AGENCE POSTALE COMMUNALE

Tél : 02 37 43 05 15
Du Lundi au Vendredi 14h30 à 17h30
Le Samedi 09h00 à 12h00

Mes Cher(e)s Administré(e)s,

Je profite que nous sortions d'un épisode neigeux conséquent pour vous apporter quelques précisions, aux risques de me répéter, quant aux moyens de déneigement mis en place sur notre village.

Notre voirie est classée en deux catégories, les routes départementales accusant quasi 20 km, gérées par le Conseil Départemental et les routes du Pays Houdanais, pour le même kilométrage, anciennement routes communales, gérées à présent en ce qui concerne leur entretien de fil d'eau à fil d'eau, par la Communauté de Communes du Pays Houdanais.

Pour le déneigement, c'est le Conseil Départemental qui donne l'ordre aux agriculteurs, en possession d'une lame qui leur a été attribuée par leurs soins, à l'horaire qui lui semble opportun, de commencer le travail de déneigement sur leurs routes départementales.

Pour nos Routes du Pays Houdanais, leur déneigement est assuré avec beaucoup de soins par nos agriculteurs Laurent et Clément Joyeux dont le tracteur a été dotée de la lame achetée par la commune pour la circonstance.

Les compliments n'ont pas manqué en mairie pour le bon travail fourni et je voudrais les remercier tous les deux, pour leur dévouement et leur efficacité et ce ... dès 5h00 du matin, ce qui a permis à nombre de botipratiens de partir à leur travail !

En revanche, j'ai eu connaissance de quelques mécontentements pour manque de passage de la lame ... Ces mécontentements sont liés pour l'essentiel au fait que des véhicules stationnaient à cheval sur le trottoir et la voirie et empêchaient le passage, en toute sécurité, du tracteur ; une consigne de sécurité qu'ils appliquent à la lettre et là aussi, je veux les en remercier afin de ne pas avoir à signer de constat amiable pour détérioration de mur, de voiture etc ...

Je dois vous dire que nous rencontrons les mêmes difficultés en ce qui concerne le balayage avec des caniveaux inaccessibles.



Alors une recommandation mes Cher(e)s Administré(e)s : « Rentrez vos voitures sur votre propriété et vous pourrez alors profiter complètement des services mis à votre disposition ».

Une précision, nous étudions actuellement le moyen à mettre en œuvre pour satisfaire le déneigement des impasses et des rues très étroites.

Je reste à votre écoute bien entendu.

Très cordialement,
Votre maire, Mireille ÉLOY

Contestation du Plan Local d'Urbanisme

Le Plan Local d'Urbanisme (PLU) de la commune de Boutigny-Prouais a succédé au plan d'occupation des sols. C'est un document de planification élaboré par la commune qui détermine la constructibilité ou non des terrains et fixe des conditions pour l'usage des terrains.

Ce plan local d'urbanisme peut être contesté. Les cas les plus classiques sont les suivants :



- terrain classé en zone agricole dont le propriétaire souhaiterait qu'il devienne constructible
- terrain frappé d'un emplacement réservé ou d'une servitude qui limitera l'action de son propriétaire sur son terrain
- terrain naturel classé en zone urbaine ou zone à urbaniser et qu'une association de défense de l'environnement juge inconstructible
- terrain classé en zone à urbaniser que le propriétaire souhaiterait voir classer en zone urbaine immédiatement

Il peut aussi faire l'objet d'un **recours sur la forme** (publicité, réunions etc ...) s'il est estimé que celle-ci n'a pas été suffisamment respectée.

Deux types de recours existent un « recours gracieux » ou un « recours contentieux ».

Le recours gracieux se présente comme une lettre recommandée adressée au Maire de la commune. Le recours contentieux se présente sous la forme d'un mémoire adressé au Tribunal Administratif pour demander l'annulation d'une délibération actant, en ce qui concerne Boutigny-Prouais, une étape importante de la procédure

Le **recours** pourra viser à **contester le fond** du Plan local d'urbanisme, c'est-à-dire les règles, mais également la procédure d'élaboration du PLU.

Concernant le PLU de BOUTIGNY-PROUAIS,

3 recours ont été déposés au Tribunal Administratif d'Orléans :

- 2 recours sur le fond – ils ont été déclarés non recevables, mais l'un des requérants a décidé de faire appel
- 1 recours sur la forme a été jugé recevable. Le recours porte essentiellement sur la qualité de l'information préalable.

La procédure juridique donne la possibilité à la mairie de faire appel, ce qui a été fait sur décision unanime des élus. Un dossier a donc été déposé par le Cabinet d'Avocats choisi par la commune.

Il est bon de rappeler que ce recours n'est pas suspensif. Aux termes de l'article R. 118 du Code des tribunaux administratifs et des cours administratives d'appel, un recours juridictionnel à l'encontre de ces actes n'a pas pour effet d'en suspendre l'exécution.

La commune continue donc à étudier les dossiers d'urbanisme qui sont déposés en mairie avec les règles du Plan Local d'Urbanisme approuvé en conseil municipal le 15 juillet 2015

URBANISME

N° ADMINISTRATIF	Date dépôt	ADRESSE DU TERRAIN	NATURE DES TRAVAUX	DECISION
PC 028 056 17 00007	03/10/17	12 rue du Vieux Château Boutigny	Modification des façades	Avis Favorable
PC 028 056 17 000012	22/09/17	2 bis rue des potiers Boutigny	Construction maison individuelle	Avis Défavorable
PC 028 056 17 00013	05/12/17	5 rue de la Mésangerie La Musse	Changement de destination	Avis Favorable
DP 028 056 17 00028	07/10/17	6 rue des vieilles pierres Beauchêne	Construction d'une piscine	Avis Défavorable
DP 028 056 17 00029	11/10/17	5 impasse des blés d'or le Nerprun Boutigny	Agrandissement du portail	Avis Favorable
DP 028 056 17 00030	21/10/17	18 rue des Coquelicots le Nerprun Boutigny	Changement des fenêtres et pose de volets roulants	Avis Favorable
DP 028 056 17 00031	28/11/17	4 bis rue Baligande Prouais	Construction d'un garage	Avis Favorable
DP 028 056 17 00032	28/11/17	4 bis rue Baligande Prouais	Construction d'un portail en retrait+ mur de clôture	Avis Favorable retrait 5 m
DP 028 056 17 00033	04/12/17	8 rue du Rosaire Boutigny	Peinture sur volets et portail	Avis Favorable pour la couleur gris anthracite
PC 028 056 17 00013	05/12/17	5 rue de la Mésangerie La Musse	Changement de destination	Avis Favorable

Petit lexique :

Déclaration préalable (D.P.) :

C'est une autorisation administrative qui s'impose aux travaux de faible importance non soumis à permis de construire et aux divisions de terrain non soumises à permis d'aménager.

Permis de construire (P.C.)

C'est une autorisation administrative qui doit être obtenue avant d'entreprendre une construction nouvelle ou de modifier une construction existante.

Certificat d'urbanisme (CU) :

Le certificat d'urbanisme est un document qui indique les règles d'urbanisme applicables sur un terrain donné et vous permet de savoir si l'opération immobilière que vous projetez est réalisable. Il existe 2 catégories de certificat d'urbanisme. Sa délivrance n'est pas obligatoire, mais il est toutefois recommandé d'en faire la demande avant d'engager la réalisation de votre projet.

« Allo, allo ... ça coupe, je n'entends plus rien ! »

Vous en avez assez d'avoir vos communications interrompues de façon intempestive, vous avez un moyen de le faire savoir en répondant au questionnaire du Conseil Départemental d'Eure-et-Loir sur les zones blanches !

Considéré comme un droit fondamental au même titre que l'eau ou l'électricité, le réseau téléphonique n'est pas le même pour tous sur le territoire. Plusieurs communes d'Eure-et-Loir sont aujourd'hui classées en zone blanche pour l'usage du mobile : il est compliqué d'y passer un appel ou d'envoyer un SMS.

Afin de recenser ces zones dépourvues d'un service de qualité, le Département lance une enquête publique via un formulaire à destination des usagers disponible ci-dessous :

<http://www.eurelien.fr/actualite/zones-blanches-et-toi-tu-captas>

L'école primaire Etienne Prunier ne subira pas de fermeture de classe

L'Académie d'Orléans-Tours, dans le cadre de sa préparation de la carte scolaire pour l'année 2018/2019, nous avait fait savoir que l'évolution des effectifs à l'école primaire Etienne Prunier de Boutigny-Prouais pourrait rendre nécessaire une fermeture de classe à la prochaine rentrée.

Après obtention d'une audience le 18 janvier dernier, trois représentantes de parents d'élèves et moi-même, avons pu largement échanger avec deux personnes en responsabilité à l'Inspection Académique de Chartres, afin de mettre en avant la qualité de l'enseignement dispensé dans notre école mais aussi la ruralité incontestable de notre commune qui, dans le cadre d'une fermeture de classe prévoyait une organisation pédagogique de l'ordre de 28 élèves en CP/CE2 et pas moins de 29 élèves en CM1/CM2.

Nous avons été entendues et je remercie Monsieur le Directeur Académique, ses services et Madame l'Inspectrice de Dreux 1, pour la décision qu'ils ont bien voulu prendre qui sert, en premier lieu nos enfants mais aussi le corps enseignant en lui permettant de maintenir leur efficace méthode d'enseignement, reconnue lorsque nos élèves entrent au collège.

C'est ainsi que la rentrée scolaire 2018/2019 verra notre école primaire maintenue à 7 classes ; 3 classes sur le site de Prouais et 4 sur celui de Boutigny.

Et à partir du 3 septembre, le conseil municipal, en accord avec les représentants de parents d'élèves et le conseil d'école, a validé, à l'unanimité, le retour à la semaine des 4 jours avec maintien des horaires actuels, c'est-à-dire :

- Sur le site de Boutigny - 9h15 à 12h15 et 13h45 à 16h45 les lundis, mardis, jeudis et vendredis
- Sur le site de Prouais - 9h00 à 12h00 et 13h30 à 16h30 les lundis, mardis, jeudis et vendredis

donc plus d'école le mercredi matin et plus de Temps d'Activités Périscolaires.

Mireille ÉLOY

TRAVAUX PROGRAMMÉS PAR LE DÉPARTEMENT SUR SA VOIRIE à BOUTIGNY-PROUAIS

A ma demande et accompagnée de Fabrice GEFFROY, nous avons rencontré courant février, le vice-président du Conseil Départemental, Stéphane Lemoine, en charge des routes et notre conseiller départemental Francis Pecquenard.

Nous avons pu avoir confirmation des travaux programmés sur nos routes départementales en 2018 et 2019 :

- la RD 21 (rue de la Fée) **se voit mise en étude cette année** pour une **réhabilitation en 2019**, de fil d'eau à fil d'eau, prise en charge financièrement par le Conseil Départemental, y compris les aménagements de sécurité puisque nous ne pouvons pas bénéficier de la prolongation de la déviation future de Broué (manque d'information et de concertation à temps de la part du conseiller général de l'époque). Pour autant, la délibération que nous avons prise le 20 février 2015 avançant notre participation à hauteur de 10 % HT des travaux de déviation (conformément à la délibération du Conseil Général de décembre 2008), a servi à obtenir des travaux de substitution tels que décrits ci-dessus à l'entière charge financière du Département.
- Les tronçons de la RD 101 (Boutigny rue du Rosaire / Dannemarie et Boutigny rue de la Colonie / Bois des Prés) seront, elles aussi, remises en état en **septembre 2018**
- La RD 306/4 (Prouais rue Colletière jusqu'au Silo) verra des travaux sur **son tapis de circulation en 2019**
- La RD 305/2 traversant Cloches vers Champagne a été visitée lors du présent rendez-vous avec le vice-président afin d'attirer son attention sur son état. **Des travaux sont prévus en 2019** avec prise en compte des accotements.

Mireille ÉLOY



Le Marché de Noël des Représentants des Parents d'Elèves

Une très belle initiative que ce marché de Noël organisé par les RPE sur la place de l'église de Boutigny le 17 décembre 2018.

Il en a fallu du courage pour braver le froid, monter le village la veille, le 17 décembre, et assurer l'animation le 18 décembre... mais quelle réussite !

Sympa les petites boutiques et les petits cadeaux à y dénicher ; Extra le vin chaud !
Chaleureux l'accueil !

Une expérience à renouveler en y associant peut-être un fond musical de Noël diffusé sur la place et qui sait, d'autres stands ? Merci pour cette belle animation.

Vivement décembre 2018 !

JB



L'ASPIC recherche

L'ASPIC recherche toutes personnes possédant des objets militaires d'époque en rapport avec la 1ère guerre mondiale.

Ceux-ci pourraient être présentés avec les costumes militaires anciens lors de l'exposition qui se tiendra à la Grange le 25 novembre 2018.

Merci de votre coopération.

JB



ASSEMBLEE GENERALE DE L'ASPIC Samedi 20 janvier 2018



Bernard BENIT, Président de l'ASPIC, a retracé les sorties et événements proposés par l'ASPIC tout au long de l'année 2017 : Le vignoble drouais, Conférence sur les fouilles archéologiques, Sortie aux musées des métiers et à la chocolaterie Cluzel, Repas, Exposition sur deux jours à la Grange « de l'estampe à la photographie », Concours photos, la Dictée etc....

Il en ressort une activité soutenue, diversifiée, appréciée des participants.



Une réflexion s'est instaurée sur la faible présence des enfants lors des expositions. Même s'il faut bien comprendre que ces activités sont les témoins d'une époque révolue, ces transmissions des connaissances, des us et coutumes sont destinés à ce que la jeune génération devienne à son tour un relais, une mémoire vivante. C'est pourquoi une action sera faite auprès du corps enseignant pour mieux associer les enfants. S'en est suivi le calendrier des activités 2018. Parmi plusieurs initiatives, une sortie en car sera faite à Vézelay pour découvrir la basilique et ses trésors d'architecture.

Le trésorier Jean-Bernard BESSARD a présenté le détail des comptes 2017. Quitus a été donné à l'unanimité. L'ASPIC participera financièrement aux travaux envisagés dans l'église St Pierre à hauteur de 2 000 Euros. L'association a été vivement remercié pour son geste par Mireille Eloy au nom du conseil municipal. Plus rien n'étant à l'ordre du jour, Bernard BENIT a convié les participants au verre de l'amitié.

JB

Le Club
de l'Amitié

Assemblée Générale du Club de l'Amitié le 11 janvier 2018

Dans une ambiance détendue et bon enfant, Michel ALLORGE, Président du Club de l'Amitié a accueilli les participants, présenté ses vœux, puis a détaillé son rapport d'activité :

« ... Un bilan positif avec un satisfecit donné à l'animation Tarot ... Le repas a été un franc succès ...

Il serait cependant souhaitable de rajeunir nos effectifs et d'offrir de nouvelles activités ludiques telles que la belote, le scrabble, les dames, les échecs... ».

La trésorière Josèphe Charles a présenté le rapport financier qui a obtenu quitus à l'unanimité. Au terme de cette présentation, elle a fait savoir à l'assemblée générale qu'elle ne souhaitait pas renouveler son mandat.

C'est désormais Brigitte DEPUYT, élue à l'unanimité, qui assumera cette fonction. Un grand merci à Josèphe qui a rempli sa mission avec beaucoup de sérieux et bienvenue à notre nouvelle trésorière.

Les membres du Club de l'Amitié ont renouvelé leurs cotisations, puis, c'est autour d'un pot de l'amitié et de la galette des rois que s'est terminée l'Assemblée Générale.



JB



LES 110 ANS DE LA FRATERNELLE OU LA FABULEUSE MACHINE A VOYAGER DANS LE TEMPS DE GIL ...

Le Samedi 3 février 2018, Gil MARÉCHAL, Président de « La Fraternelle », association de tir sportif, invitait les botipratiens à souffler les bougies des 110 années d'existence du club.

110 ans pour un club, du jamais vu... !

Pour se faire la cérémonie se voulait exemplaire : visite des installations, photos des différentes manifestations, exposition du matériel, possibilité de s'exercer au tir. Puis le moment venu, avec beaucoup de précision et de passion, de sensibilité et d'émotion Gil nous a offert un voyage à bord de sa machine à visiter le temps !

Le passé d'abord : la volonté et la pugnacité d'hommes qui ont permis à ce club de survivre malgré deux guerres mondiales. Une chaîne d'amitié qui n'a jamais cédé ni aux événements, ni au désespoir. L'appellation de Fraternelle ne signifie-t-elle pas amitié, solidarité, pugnacité ? La Fraternité ne s'éteint jamais, tel le phénix, elle renaît toujours de ces cendres.

Le Présent : Hommage aux encadrants, hommage appuyé aux clubs de tirs « voisins et amis », à la Municipalité « ...l'associatif et le politique sont inséparables au service de la collectivité », à la CCPH, au Département, à la Région. Hommage d'amour à son épouse, toujours présente, pour partager et aider aux nombreuses tâches que requièrent une Présidence.

Hommage aux jeunes qui ont su hisser la Fraternelle sur les podiums de la réussite.

L'avenir enfin : Prenant appui sur les jeunes espoirs qui contribuent au succès de la Fraternelle, Gil le proclame haut et fort : « *ils sont la relève, ils sont l'avenir ... Parmi eux se détachera une locomotive qui saura comme l'on fait mes prédécesseurs, comme je l'ai fait moi-même être celui qui entraîne, qui stimule et qui parfois doit savoir mettre des coups de pieds au c... pour que cela avance.* »

L'avenir c'est aussi de doter le club d'un lieu dédié et d'installation pour le tir à 50 m. La Fraternelle ambitionne de jouer dans la cour des grands ! « *Je n'entends pas lâcher cette demande, elle est fondamentale pour le club !* »

En remerciement pour le déroulement de cet anniversaire, Francis PECQUENARD, Conseiller Départemental du canton d'Anet souligne « La Fraternelle est un modèle de pugnacité et de réussite dont beaucoup doivent s'inspirer... », Chantal HOURSON, vice-présidente, en charge de la vie associative à la CCPH utilise une métaphore pour envisager l'avenir de la Fraternelle « ... Jeanne Calment, doyenne de France, a vécu 122 ans. Je souhaite que la Fraternelle dépasse ce record de longévité... »

Pour conclure, Mireille ELOY a chaleureusement remercié le Président et à travers lui toute la Fraternelle pour ce bel anniversaire et, tout en déplorant la baisse des dotations qui gangrène les communes, a assuré Gil des efforts entrepris dans la recherche d'un terrain pour pratiquer le tir à 50 m. Tous les espoirs sont permis.

A l'issue de ces interventions, un somptueux buffet était proposé.
Merci Président.

JB





Centre Communal d'Action Sociale ... Associations ???

La commune de BOUTIGNY-PROUVAIS est dotée de nombreuses associations (loi de 1901) qui, avec dévouement, permettent à chacune et chacun de s'épanouir dans des activités variées. Chaque association possède ses statuts qui définissent son activité et délimitent son secteur de compétence (football, Association pour la Sauvegarde du Patrimoine d'Intérêt Communal, Théâtre, Club de l'amitié, Comité des Fêtes etc ...)

Les associations, organisations à but non lucratif, ont pour principal objectif de proposer des services non marchands destinés à satisfaire leurs adhérents, conformément à leur objet.

Les adhérents sont à la fois des fournisseurs de ressources (cotisations, bénévolat, moyens matériels, etc ...) et des utilisateurs des services produits.

Leurs ressources financières sont spécifiques et proviennent essentiellement des cotisations de leurs membres, de dons ou de subventions.

Le **CCAS** (établissement public « administratif ») est une structure de proximité qui participe :

- à la mise en œuvre des aides au bénéfice de personnes en situation de précarité, qu'il s'agisse de difficultés financières, des difficultés liées à leur âge ou à leur santé physique ou morale,
- aux actions destinées à rompre l'isolement des personnes.

En plus de son rôle premier d'attribution d'aides ou de prestations sociales, le CCAS propose aussi :

- colis et repas de fin d'année (séniors),
- des actions de solidarités (actions de prévention),
- des manifestations visant à renforcer le lien social sur la commune (sorties et loisirs seniors),
- des moments de divertissements et de rencontres,
- organisation de goûters festifs.

La ressemblance de certaines activités (sorties, repas, loisirs etc ...) impulsées par le CCAS avec celles proposées par les associations ne doit cependant pas entraîner de confusion. La vocation du CCAS est autre, plus générale, elle s'inscrit en priorité dans les domaines du social, de la solidarité et surtout vise à combattre l'isolement en partageant des moments de convivialité.

PB



VENEZ ÉCHANGER OU PARTAGER VOS PASSIONS

L'Aspic permet aux jeunes, comme aux moins jeunes, de se rencontrer chaque semaine pour échanger ou partager leurs passions, qu'elles soient dans le domaine du dessin, de la peinture, de la poterie, de la mosaïque, du patchwork et autres, suivant le désir et le souhait de chacun ou de chacune.

Les participant(e)s se réunissent dans l'une des pièces municipales réservées à ces loisirs à « La Grange » de Prouvais, rue St Rémi.

Au travers de ces diverses activités, le fait d'être ensemble pendant quelques heures permet une convivialité toute naturelle, mais aussi d'échanger de nouvelles idées pour créer, pour s'aider les uns, les autres, sans obligation de présence à chaque séance, à votre libre choix ... (vacances scolaires ou autres)

Si vous êtes tentés (es) par l'une de ces activités ou si vous pensez pouvoir apporter votre concours à d'autres créations, n'hésitez pas, venez rejoindre l'équipe déjà en place chaque mardi à partir de 14h30. Vous serez les bienvenus(es).

Seule une cotisation annuelle de 15€ au nom de l'ASPIC vous sera demandée.

Elisabeth, Jeanine et Yves ... pour l'instant

On a tous un talent caché, alors venez l'exprimer et le partager parce qu'à plusieurs, il est plus facile de se lancer ... dans des plus gros projets artistiques, manuels !



REPAS DES AINES le mercredi 17 janvier 2018

1 traiteur : Mr Lalaounis, 1 animateur : Jonathan, 48 Aînés, des élus du Conseil Municipal entourant Madame le maire et le CCAS ont partagé le festif et traditionnel Repas des Aînés, organisé par le CCAS

dans la salle polyvalente de Boutigny.

D'abord un excellent repas, apprécié pour la qualité des plats choisis ainsi qu'un service soigné.

Ensuite une animation dynamique, entraînante, grâce à l'enthousiasme de Jonathan.



De nombreux participants se sont retrouvés sur la piste de danse dans une ambiance chaleureuse et amicale.

Danses, chants "coquins" ont ponctué ce bon moment. A l'heure de se quitter en fin de soirée, les propos étaient unanimes : l'envie de recommencer bien vite.

Rendez-vous en janvier 2019 !

PB



9 DECEMBRE 2017, SORTIE AU CHATEAU DE MAINTENON

Nos aînés, au gré d'un parcours dans les salons dorés, les pièces secrètes, les appartements privés du château de Maintenon, ont pu remonter le temps et rencontrer ceux dont les noms sont à jamais restés attachés au château : Madame de Maintenon, Louis XIV, mais aussi la famille de Noailles ou Winston Churchill. Histoire des siècles interprétée par des acteurs

volontaires, dans un tourbillon de costumes, de décors et d'émotions, portée par les voix d'Eve Ruggiéri, Stéphane Bern & Robert Hossein.

PB



AGENDA

✓ 10 Mars

SALLE POLYVALENTE - 19H30
COMITE DES FETES DE PROUAIS
Soirée Choucroute

✓ 19 Mars

Boutigny - 18H00
MAIRIE/ANCIENS COMBATTANTS
Commémoration de la fin de la guerre
d'Algérie, dépôt de gerbe
et pot salle du conseil

✓ 24 Mars

SUR PLACE A ROUVRES
14H30 - ASPIC
Visite église de ROUVRES

✓ 31 Mars

PLACE DE L'EGLISE DE BOUTIGNY
14H00 - MAIRIE
Fête de Pâques
Ouverture de la fête foraine

✓ 01 Avril

LE NERPRUN
10H00 - AMICALE DES SAPEURS
POMPIERS
Chasse aux œufs

✓ 01 Avril

PLACE DE L'EGLISE DE BOUTIGNY
JOURNEE - MAIRIE
Fête de Pâques et courses cyclistes
(Dreux), expo véhicules pompiers
à l'arsenal et vente de boudins

✓ 02 Avril

PLACE DE L'EGLISE DE BOUTIGNY
JOURNEE - MAIRIE
Fête de Pâques et courses cyclistes
(Dreux) et expo véhicules pompiers
à l'arsenal

✓ 02 Avril

COUR DE LA MAIRIE BOUTIGNY
9 H à 17 H - RPE
Foire à tout

✓ 07 Avril

BIBLIOTHEQUE
14 H 30 - BIBLIOTHEQUE ET ASPIC
Présentation et dédicace de
M. DENIZET de son nouveau livre
"crimes et délits du XXe siècle"

✓ 01 Mai

Etang de DANNEMARIE
JOURNEE - AMICALE DES SAPEURS
POMPIERS
Concours de pêche à la truite

✓ 08 Mai

BOUTIGNY
10 H 30 - MAIRIE / ANCIENS
COMBATTANTS
Commémoration Victoire de 1945

✓ 08 Mai

PROUAIS
11 H 00 - MAIRIE / ANCIENS
COMBATTANTS
Commémoration Victoire de 1945

✓ 26 Mai

PLACE DE L'EGLISE DE BOUTIGNY
6 h 30 - ASPIC
Sortie VEZELAY

✓ 03 Juin

LA GRANGE
10 H à 17 H - RPE
Salon détente et bien-être

✓ 08 Juin

LA GRANGE
21 H - LES ESCAPADES DE BOUTIGNY
PROUAIS
Représentation théâtrale de la troupe
adultes

✓ 10 Juin

LA GRANGE
17 H - LES ESCAPADES DE
BOUTIGNY PROUAIS
Représentation théâtrale de la troupe
enfants

✓ 16 Juin

SALLE POLYVALENTE
19 H 30 - AMICALE DES SAPEURS
POMPIERS
Cochon grillé

✓ 22 Juin

SALLE POLYVALENTE
ASCBP SECTION FOOT
19 h 00 Assemblée Générale
20 H 00 REPAS
CONDE / BOUTIGNY

✓ 23 Juin

ECOLE
JOURNEE - RPE-ECOLE
Kermesse des écoles

✓ 23 Juin

SALLE POLYVALENTE
20 H à 22 H - COMITE DES FETES DE
PROUAIS
Soirée Mini Disco

Nous avons besoin de votre générosité ...

Dans le bulletin communal de Noël, je vous invitais à participer financièrement à la restauration d'un bâtiment communal de Boutigny-Prouais et plus précisément aux travaux dans le chœur de notre église Saint-Pierre de Boutigny. En effet, peut-être ne le savez-vous pas ? Si les prêtres y exercent le culte religieux, tous les frais d'entretien courant sont à la charge de la commune tels que l'électricité, le gaz ... et y compris les travaux de restauration de l'édifice lorsqu'il en a besoin, ce qui est son cas.

Le compteur des dons accuse aujourd'hui 12 000 € auxquels il convient de rajouter 22 000 € correspondant au solde du précédent mécénat pour les vitraux. Malgré tout ce ne sont pas moins de 85 000 € qui sont nécessaires au projet. **Vous le voyez, nous devons encore attirer des dons à hauteur de 51 000 € pour permettre le lancement de l'appel d'offres.**

Des bons de souscription sont toujours disponibles au guichet de la mairie, lesquels précisent le bénéfice d'une déduction d'impôt de 66 % du montant du don de l'impôt sur le revenu, ou 75 % de l'ISF, ou encore 60 % pour les entreprises.

Parlez-en autour de vous ... à vos amis ... à vos voisins ... aux professionnels auxquels vous faites confiance ... et à l'avance, soyez sincèrement remercié(e)s du geste que vous voudrez bien faire, ou qui sera fait par votre intermédiaire pour nous aider à restaurer ensemble notre église Saint-Pierre de Boutigny.

Informations

NOS JOIES...



FOSSÉ Freiya née le 06 Décembre 2017
JACQUIN Robin né le 10 Décembre 2017
NEDELEC Malo né le 11 Décembre 2017
BAS Enola née le 18 janvier 2018
BILLEREAU Telyo né le 24 Janvier 2018
Bienvenue aux bébés.
Félicitations aux heureux parents.

Etat civil

NOS PEINES...

BOLLA Daniela décédée le 10 Décembre 2017
CHARTIER Lucienne décédée le 18 janvier 2018



Toutes nos condoléances aux familles endeuillées

MESSES A BOUTIGNY-PROUAI

1er dimanche du mois : Prouais - 4ème dimanche du mois : Boutigny

Horaires à vérifier sur la porte de l'église ou sur le site de la paroisse - www.paroisse-nogent-le-roi.com

ASSOCIATIONS COMMUNALES

SOCIETE DE CHASSE

Boutigny - J-M BARRIE - 02 37 65 15 82 - j-marc.barrie@orange.fr
Prouais - Bernard LETELLIER - 02 37 43 24 33

ASPIC

Bernard BENIT - 06 62 93 68 75 - marie-angele.schmitt@orange.fr

CLUB DE L'AMITIE

Michel ALLORGE - 02 37 65 16 75

AMICALE ANCIENS COMBATTANTS

Serge MARECHAL - 02 37 65 18 74

AMICALE SAPEURS POMPIERS

Vincent PELUCHE - 06 11 14 14 65 - www.sapeurspompiersboutigny.sitew.com

COMITE DES FETES DE PROUAI

Viviane HELLEGOUARCH - 06 34 87 49 38

ASCBP Football

Giovanni GIOIA - 06 85 90 15 83 - ascbp@orange.fr - ascboutignyprouais.footeo.com

TIR « La Fraternelle »

Gil MARECHAL - 06 74 52 39 79 - marechal.gil@free.fr

LES ESCAPADES DE BOUTIGNY- PROUAI

Isabelle LEGER- 06 86 92 42 12 - ateliertheatreboutigny@gmail.com

BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE Régine Deforges - 4 rue du Rosaire BOUTIGNY-PROUAI

02 37 43 05 14 - Mercredi de 14h00 à 16h00 et Samedi de 16h00 à 18h00
bibliotheque-boutignyprouais@orange.fr ou boutigny.prouais@wanadoo.fr (mairie)

RPE

Caroline GLÉ - asso.rpe2017@gmail.com -  Rpe Etienne Prunier

Syndicat Intercommunal des eaux de Boutigny sur Oton

4 rue Rosaire, 28410 BOUTIGNY PROUAI- Tél : 02 37 51 39 31

Syndicat Intercommunal des eaux de Villemeux

12 allée de la scierie - ZA de Mormoulins 28210 Chaudon - Tél 02 37 82 39 27

ASSOCIATION DES TAXIS DE LA VESGRE DU HOUDANAIS 01 77 69 08 08 - 7J/7 - 24H /24

GARDES DE MEDECIN Composer le 15

HOPITAL DE HOUDAN 01 30 46 18 00

GENDARMERIE Composer le 17

ASSISTANTE SOCIALE 02 37 65 82 64

sur rendez-vous le mardi matin

à la mairie de Boutigny